



# INVITATION PRESSE

Le 16 mai 2024 à 14h00



## Cérémonie de labellisation "Accueil Vélo" le long de l'itinéraire La Régalante

Ille & Vilaine Tourisme a le plaisir de vous convier à la cérémonie de labellisation "Accueil Vélo", à l'Hôtel de Ville de Maen Roch. La nouvelle véloroute, La Régalante, poursuit son développement et possède désormais une douzaine d'établissements bénéficiant de ce label national. Cette cérémonie officielle aura lieu :

**Jeudi 16 mai 2024 à 14h00**

**À l'Hôtel de Ville - salle Jeanne-Françoise Hutin - 35460 Maen Roch**

C'est avec plaisir que nous vous convions à 14h00 à l'Hôtel de Ville de Maen Roch, le jeudi 16 mai 2024 pour la remise officielle des plaques "Accueil Vélo" aux professionnels du tourisme présents sur l'itinéraire de La Régalante.

Inaugurée en mars dernier, **La Régalante** est un itinéraire cyclable de 275 kilomètres, reliant le Mont-Saint-Michel à Nantes, en passant par les Marches-de-Bretagne. Au vu de son succès grandissant, de plus en plus de cyclistes choisissent cet itinéraire pour découvrir les richesses des trois départements traversés, et notamment l'Ille-et-Vilaine. La remise des plaques "Accueil Vélo" contribuera à renforcer l'attractivité de l'itinéraire et à améliorer l'expérience des cyclistes. Dans le cadre de la cérémonie, les premiers établissements labellisés "Accueil Vélo" en Ille-et-Vilaine vont être dévoilés.

L'inauguration se déroulera en présence de Sébastien Guéret, Président d'Ille & Vilaine Tourisme et du comité d'itinéraire de La Régalante, qui ont tous exprimé leur soutien à l'initiative "Accueil Vélo". Les élus locaux saluent l'engagement des établissements labellisés et soulignent l'importance de développer le tourisme à vélo en Ille-et-Vilaine.

Par définition, un itinéraire cyclable implique un parcours défini avec des étapes, or, sans hébergement, il est difficile de s'arrêter pour la nuit et de poursuivre le trajet le lendemain. Par conséquent, combiner un itinéraire cyclable avec des hébergements adaptés aux cyclistes est essentiel pour garantir un voyage agréable et sûr.

### Le label "Accueil Vélo", un engagement pour l'accueil des cyclistes

Ce label national garantit des services de qualité et adaptés aux cyclistes à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable. Hébergements, loueurs et réparateurs de vélos, sites touristiques, offices de tourisme et restaurants : tous les professionnels labellisés sont à l'écoute des cyclistes afin qu'ils profitent pleinement de leur escapade à vélo. En Ille-et-Vilaine, ce label est animé par Ille & Vilaine Tourisme et répond à l'un des axes du plan vélo et marche 2023-2027 du gouvernement.

### À propos d'Ille & Vilaine Tourisme

L'Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine met en œuvre la politique de développement touristique du Département d'Ille-et-Vilaine. Son objectif est d'accompagner les acteurs touristiques du département, privés ou publics, dans l'étude, la réalisation, l'amélioration et la valorisation de leurs activités.

**Pour connaître tous les hébergements et services "Accueil Vélo" en Ille-et-Vilaine :**  
**[rendez-vous sur ille-et-vilaine-tourisme.bzh](https://ille-et-vilaine-tourisme.bzh)**

Ille & Vilaine Tourisme  
7 Avenue de Tizé  
CS 53622 Thorigné-Fouillard  
35236 Cesson-Sévigné Cedex



Contact presse : Eva BESNARD  
[e.besnard@ille-et-vilaine-tourisme.bzh](mailto:e.besnard@ille-et-vilaine-tourisme.bzh)  
07 63 93 15 47